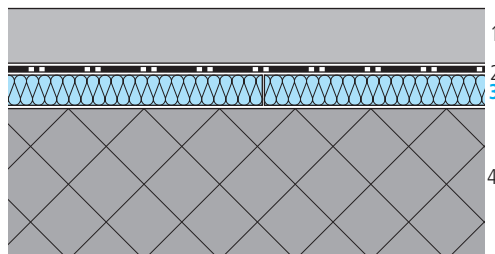


Dalle entre étages en béton armé

swissporEPS 150 Sol | Variante: swissporLAMBDA Universel 029



Éléments de construction: détails et caractéristiques

Couches/désignation	Épaisseur mm	Conductivité thermique λ W/(m·K)
1 Chape flottante	70	1,400
2 Couche de séparation et de glissement, feuille PE	0,2	–
3 swissporEPS 150 Sol ¹⁾	var.	0,033 ^{a)}
4 Béton armé	200	2,300

Variantes

- ¹⁾ swisspor Roll EPS 30 ^{b)} ($\lambda_D = 0,033$ W/(m·K) ^{a)}) | swissporLAMBDA Universel 029 ($\lambda_D = 0,029$ W/(m·K) ^{a)})
 Jusqu'à 50 mm d'épaisseur: swissporEPS 20 ($\lambda_D = 0,036$ W/(m·K) ^{a)})

Indications

- ^{a)} Conductivité thermique faisant foi: www.swisspor.ch, Produits
^{b)} Les rouleaux d'isolation swisspor sont disponibles avec différents parements

Caractéristiques de l'élément de construction

Épaisseur de l'isolant thermique mm	swissporEPS 150 Sol			swissporLAMBDA Universel 029		
	Coefficient de transmission thermique U W/(m ² ·K)	Capacité thermique C _{Plafond} KJ/(m ² ·K)	Capacité thermique C _{Sol} KJ/(m ² ·K)	Coefficient de transmission thermique U W/(m ² ·K)	Capacité thermique C _{Plafond} KJ/(m ² ·K)	Capacité thermique C _{Sol} KJ/(m ² ·K)
10	1,43	85	79	1,35	85	79
20	1,00	85	79	0,92	85	79
30	0,77	85	79	0,70	85	79
40	0,62	85	79	0,56	85	79
50	0,52	85	79	0,47	85	79
60	0,45	85	79	0,41	85	79
80	0,35	85	79	0,32	85	79
100	0,29	85	79	0,26	85	79

Données physiques

- Résistance thermique superficielle intérieure $R_{si} = 0,13$ (m²·K)/W
- Sans prendre en considération les éléments de chauffage (chauffage au sol)

Protection contre le bruit

Cette construction présente des valeurs de protection aux bruits de chocs suivants:

- Indice d'affaiblissement acoustique pondéré R'_w env. 60 dB

OPB: Ordonnance sur la protection contre le bruit de la confédération et des cantons

Norme SIA: 181 «Protection contre le bruit dans le bâtiment»

Mesures d'isolation thermique et protection contre l'humidité

MoPEC: Les exigences cantonales peuvent différer des modèles. Informez-vous directement auprès des différents offices cantonaux de l'énergie.

Norme SIA: 180 «Isolation thermique et protection contre l'humidité dans les bâtiments», 380/1 «L'énergie thermique dans le bâtiment»

Minergie: Vous trouverez les données concernant les exigences actuelles sous www.minergie.ch.

Indications de planification et de mise en œuvre

- La planification et la mise en œuvre doivent être conformes aux Normes SIA, ainsi qu'aux directives de pose du fabricant swisspor.
- La norme SIA 251 «chapes flottantes à l'intérieur des bâtiments» s'applique au dimensionnement des chapes.